

Résultats aux examens

Baccalauréat Professionnel

Mardi 7 juillet 2020 à 9h pour les épreuves du 1^{er} groupe

Vendredi 10 juillet 2020 à 17h pour l'oral de contrôle pour les candidats convoqués à l'oral de contrôle

A l'adresse <https://portail.ac-rennes.frcyclades>

Le relevé de notes est à imprimer sur l'espace candidat cyclade (disponible pendant 1 an) et à conserver en lieu sûr

CAP et BEP

Jeudi 16 juillet sur <http://publinet.ac-rennes.fr/publinet/resultats>

Le détail des notes figurera sur le relevé de notes que le service des examens professionnels adressera par courrier à chaque candidat à compter du 16 juillet 2020. **Le relevé de notes est à conserver en lieu sûr.**